PHOSPHORIA
par L'Entreprise Médicale

FORMATION **EXPERTE**

REPÉRER ET PRENDRE EN CHARGE LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU SEIN DES ÉQUIPES SOIGNANTES

EXPERTS INTERVENANTS :

Véronique GIRARD : psychologue clinicienne

Jean-Luc STANISLAS : expert en management hospitalier et fondateur de Manager Santé

Expert membre du réseau Phosphoria

Paris
1 et 2 oct. 2025

N° 1502
Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC. Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.ocapiat.fr
Qualiopi processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION
MNH Mutuelle Nationale des Hospitaliers

www.phosphoria-formation.fr

REPÉRER ET PRENDRE EN CHARGE LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU SEIN DES ÉQUIPES SOIGNANTES

2 jours | Sur devis | Dans vos locaux | Disponible uniquement en INTRA

OBJECTIFS

- Analyser les causes institutionnelles et individuelles de la souffrance au travail dans les équipes soignantes
- Utiliser des outils concrêts pour repérer les situations de souffrance et gérer le stress, le burn-out, le harcèlement, etc.
- Déployer des actions de prévention efficaces et améliorer durablement la qualité de vie au travail (QVT) au sein des équipes

PROGRAMME

I. AGIR SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES EN MILIEU HOSPITALIER
- Repérer les signes et symptômes des pathologies liées à la surcharge de travail
- Décrire les effets de l'isolement sur la santé mentale des soignants.

II. REPÉRER LA SOUFFRANCE AU SEIN DES ÉQUIPES
- S'appuyer sur des indicateurs objectifs pour détecter les situations à risque
- Analyser les pratiques organisationnelles pathogènes
- Conduire un entretien d'écoute et de soutien avec un soignant en difficulté
- Distinguer les différentes origines de la souffrance au travail

III. PRENDRE EN CHARGE LES PERSONNELS EN SOUFFRANCE
- Identifier les acteurs ressources au sein de l'établissement
- Orienter les professionnels vers les dispositifs d'accompagnement adaptés
- Sensibiliser les équipes à la reconnaissance de la souffrance au travail et à la culture du soutien

IV. METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE PRÉVENTION DURABLES
- Diagnostiquer les facteurs institutionnels et humains de la souffrance
- Mettre en œuvre des actions selon les trois niveaux de prévention (primaire, secondaire, tertiaire)
- Réduire ou supprimer les facteurs de risques au sein des équipes
- Adapter son management pour préserver la santé mentale et physique des professionnels
- Participer à l'élaboration et au déploiement d'un plan d'action global de prévention

V. AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)
- Intégrer les enjeux de la QVT dans les dynamiques d'équipe et de service
- Piloter une démarche QVT avec des actions concrètes et partagées

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Travail d'analyse et d'échange à partir des expériences des stagiaires et de l'expert-formateur
- Ateliers pratiques
- Séance de questions-réponses
- Evaluation pré-post formation

PROFIL DES INTERVENANTS

- Véronique GIRARD : psychologue clinicienne
- Jean-Luc STANISLAS : expert en management hospitalier et fondateur de Manager Santé
- Expert membre du réseau Phosphoria

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels de la santé impliqués dans la gestion des équipes soignantes
- Cadres de santé, infirmiers, aides-soignants, médecins, et autres intervenants du secteur médico-social

LES + PHOSPHORIA

- Approche interactive et personnalisée : utilisation de méthodes pédagogiques variées pour un apprentissage dynamique et adapté aux besoins des participants
- Mises en situation réalistes : ateliers et études de cas pour une application directe des compétences acquises
- Partage d'expériences : opportunité d'échanger avec des pairs et des experts pour enrichir les perspectives et identifier des axes de progrès

BULLETIN D'INSCRIPTION

VALANT CONVENTION SIMPLIFIÉE DE LA FORMATION CONTINUE

Merci de bien vouloir retourner ce document complété à formation@phosphoria-formation.fr

Organisme de formation spécialisé du secteur sanitaire et médico-social
Déclaration d'activité n° 1192 08550 92 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) ODPC n°1502

Référence module : MOD_00509 : Repérer et prendre en charge les risques psychosociaux au sein des équipes soignantes

Tarif individuel : 990 €	▾ **Choisir votre session :** *Durée : 2 jours - 14h de 9h00 à 17h00*
Notre offre exclusive à la commande : **pour 2 participants à la même formation -10%** **pour 3 participants à la même formation -25%**	☐ 01-02/10/2025 - Paris

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 1

▸ **Civilité :**	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	▸ **Prénom :**	.....	▸ **Nom :** .....

▸ **Fonction (Métier) :** .....

▾ **Adresse e-mail (Obligatoire)**	▾ **Téléphone portable (Obligatoire)**
.....	.....

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 2

▸ **Civilité :**	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	▸ **Prénom :**	.....	▸ **Nom :** .....

▸ **Fonction (Métier) :** .....

▾ **Adresse e-mail (Obligatoire)**	▾ **Téléphone portable (Obligatoire)**
.....	.....

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 3

▸ **Civilité :**	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	▸ **Prénom :**	.....	▸ **Nom :** .....

▸ **Fonction (Métier) :** .....

▾ **Adresse e-mail (Obligatoire)**	▾ **Téléphone portable (Obligatoire)**
.....	.....

▸ **Besoin d'assistance si situation de handicap :**	☐ Non	☐ Oui, nom du participant concerné: .....

RENSEIGNEMENTS DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

☐ ***Cocher cette case si la personne en charge du dossier et le participant sont la même personne***

▸ **Civilité :**	☐ Mme	☐ Mr	☐ Dr.	☐ Pr.	▸ **Prénom :**	.....	▸ **Nom :** .....

▾ **Fonction (Métier) :**	▾ **Service ou Pôle d'appartenance :**
☐ Directeur des affaires médicales ☐ Directeurs des soins ☐ Dir/Resp de la formation continue	☐ Dir/Resp des ressources humaines ☐ Responsable administratif ☐ Autre : .....

▾ **Adresse e-mail (Obligatoire)**	▾ **Téléphone portable (Obligatoire)**
.....	.....

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT

☐ ***Établissement***	☐ ***Particulier***

▾ **Raison Sociale :**	▾ **Numéro de SIRET :**
.....	.....

▸ **Adresse (numéro, voie et complément) :** .....

▸ **Code Postal :** ..... ▸ **Ville :** .....

SERVICE FACTURATION

☐ ***Cocher si identique à l'adresse du service formation***

▸ **Prénom :** ..... ▸ **Nom :** ..... ▸ **E-mail :** .....

▸ **Facturation par :**	☐ L'Établissement	☐ Chorus Pro

▸ **N° d'engagement et code service :** .....

▸ **Adresse (numéro, voie et complément) :** .....

▸ **Code Postal :** ..... ▸ **Ville :** ..... ▸ **Téléphone :** .....

SIGNATURES ET CACHETS (Incluant les Conditions Générales de Vente)

Fait à..... le	Fait à..... le .....
Le client	L'Entreprise Médicale

POURQUOI CHOISIR PHOSPHORIA par L'Entreprise Médicale

Un savoir-faire pédagogique éprouvé **depuis 27 ans**

+3000 professionnels de santé formés chaque année et **plus de 200 formateurs experts santé**

150 formations en management, organisation de soins, droits et responsabilités, qualité et gestion des risques, stratégie et performance

Membre du Groupe MNH, une priorité donnée à la **santé physique et psychologique des soignants**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONTACT

Si besoin d'une assistance en rapport avec une situation de handicap contactez-nous :
par téléphone : 01 47 24 07 99 - par mail : formation@phosphoria-formation.fr

PARTICIPATION

Les prix hors taxe par participant sont indiqués sur le programme de chaque formation inter-entreprise. Les formations intra-entreprise font l'objet d'un devis.
Ce prix non soumis à TVA comprend :
la participation à la session de formation, rafraîchissements, boissons chaudes et viennoiseries (présentiel). Les déjeuners sont à la charge des stagiaires.

INSCRIPTION

Dès réception du bulletin d'inscription pour un ou plusieurs participants valant convention simplifiée de la formation continue, une confirmation vous sera adressée. Une convocation et un plan d'accès vous seront adressés ultérieurement.
Notre offre exclusive à la commande :
pour 2 participants à la même formation -10%
pour 3 participants à la même formation -25%

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de facture. Celui-ci, en précisant toujours le numéro de facture, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque à l'ordre de l'Entreprise Médicale
  ou
- par virement direct à l'ordre de : Société Générale, compte l'Entreprise Médicale – IBAN : FR76 3000 3033 9100 0200 2557 831 – BIC : SOGEFRPP

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

La signature du bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées ci-dessous.
Toute annulation doit être notifiée par écrit. Les frais suivants s'appliquent :
- Annulation entre 20 et 8 jours ouvrables avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 50 % du prix total.
- Annulation moins de 8 jours ouvrable avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 100 % du prix total.
Les frais d'annulation ne sont pas remboursables par les organismes financeurs.
Report par le client : Les demandes de report doivent être reçues au moins 4 semaines avant le début de la Formation. La nouvelle date doit être fixée dans l'année en cours, en accord avec L'ENTREPRISE MEDICALE.
Report par L'ENTREPRISE MEDICALE : En cas de force majeure, maladie ou indisponibilité d'un formateur, L'ENTREPRISE MEDICALE se réserve le droit de reporter la Formation et en informera le Client dès que possible.
Abandon ou absence : Tout abandon ou absence, même justifié, ne donne lieu à aucun remboursement ni réduction du coût de la Formation.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les présentes conditions définissent le cadre de collecte et de traitement des données personnelles par L'Entreprise Médicale lors de l'inscription aux formations.
Les données requises sont essentielles à la gestion de l'inscription et à la communication relative aux formations.
L'utilisation des données se limite à ces fins, excluant toute cession à des tiers.
L'Entreprise Médicale garantit la confidentialité et la sécurité des données conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1976. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, exerçable par demande écrite.
Pour toutes questions relatives à votre inscription,
merci de contacter l'équipe Administration des ventes : formation@phosphoria-formation.fr

BAC DE TRI